

COMMUNIQUE DE PRESSE

PRISE EN CHARGE NEPHROLOGIQUE : UN INCOMPREHENSIBLE REPORTAGE A CHARGE

Paris, le 14 janvier 2022 – Après la diffusion hier soir de l'émission Cash Investigation, La FHP-REIN et le Syndicat des Néphrologues Libéraux (SNL), et l'ensemble des professionnels qu'ils représentent, sont profondément meurtris face aux attaques sans fondement de tout un secteur d'activité ses femmes et ses hommes, équipes médicales et soignantes, et ses établissements engagés au quotidien auprès de leurs patients.

Comme toute activité de soins, nous travaillons quotidiennement à faire progresser nos pratiques et nos organisations, afin d'améliorer sans cesse la prise en charge des patients qui nous accordent leur confiance. En témoigne les excellents résultats de nos indicateurs qualité et des rapports de certification par la Haute Autorité de Santé (HAS).

Le reportage pose plusieurs réalités de matière lacunaire, voire erronée.

« Sur le sujet du développement de la greffe, si la question du nombre de greffons disponibles est bien posée, le reportage n'apporte aucune explication pédagogique sur les freins à son développement. Surtout, il est plus que regrettable d'insinuer qu'il y a un biais d'ordre mercantile pour orienter les patients vers l'hémodialyse, alors que l'ensemble de la communauté médicale, dont libérale, s'investit par nature et au quotidien à inscrire et préparer les patients à la greffe, et assure le suivi post greffe », affirme Vincent LACOMBE, Président de la FHP REIN.

« Concernant le rôle essentiel assuré par les néphrologues, ce reportage, émaillé de propos parfois diffamatoires, ne reflète en rien les relations de confiance entre les néphrologues, les soignants et les patients, que nous constatons et vivons tous les jours au sein de nos établissements. La charge de travail et les responsabilités assurées par les équipes médicales sont bien plus larges que le seul temps de visite en séance de dialyse. Rappelons en outre qu'il s'agit également d'un exercice exclusif en conventionnement secteur 1, sans reste à charge pour le patient sur l'ensemble du parcours de soins » ajoute José BRASSEUR, Président du SNL.

Les instances représentatives du secteur participent activement, à l'échelle régionale ou au sein de groupes de travail nationaux, à améliorer la prise en charge et les parcours des patients chroniques. Ainsi en est-il du forfait MRC (Maladies Rénales Chroniques), destiné à améliorer le dépistage et la prévention de la maladie rénale chronique.

La France fait partie des rares pays, y compris en Europe, à prendre en charge tous les patients, en dialyse ou en greffe et quel que soit leur âge, leur comorbidité ou leur statut social, sans reste à charge patient.

Jeter de façon gratuite l'opprobre sur toute une profession n'est pas responsable. C'est par la collaboration continue, particulièrement avec les associations d'usagers et les patients, que nous construisons les améliorations à apporter à nos prises en charge, et cette réalité mérite elle aussi d'être mise en lumière.